mécénat culture patrimoine

PROMÉTHÉA

Ateliers-conseils : "Mécénat : Mode d'emploi"

Fiche d'inscription à renvoyer à :

Prométhéa asbl - Véronique Molitor
225, avenue Molière - 1050 Bruxelles
Fax. : 02/502.26.57 ou 081/23.44.45, Mail : veronique.molitor@promethea.be

Je m'inscris à la formation « Mécénat : Mode d'emploi » :

(cocher la date souhaitée)

- 8 mars 2013 (Bruxelles)
- 16 mai 2013 (Louvain-la-Neuve)
- 26 septembre 2013 (Bruxelles)
- 12 décembre 2013 (Bruxelles)

Tarif : 121 euros tvac, lunch compris.

A Bruxelles :
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

A Louvain-la-Neuve :
UCL
Place des Doyens,
1348 Louvain-la-Neuve

En raison du nombre limité de places, les inscriptions se font par ordre d'arrivée.
En fonction du nombre de participants, la priorité est donnée à une seule inscription par organisme.

Nom : _____ Prénom : _____

Institution : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____ GSM : _____

E-mail : _____

Site Internet _____ N° de TVA : _____

En annexe : *En quelques mots, décrivez votre institution et votre projet.*

J'accepte les conditions de vente précitées ci-dessous - Date et signature (lu et approuvé)

Modalité d'inscription et conditions de vente

L'inscription aux ateliers-conseils est effective seulement après :

- la réception par Prométhéa du bulletin d'inscription reprenant les conditions de ventes complété et signé.
- le paiement des frais d'inscription. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation d'inscription ainsi que la facture vous seront envoyées.

Prométhéa se réserve le droit de modifier la date et le lieu de la formation si les circonstances l'y obligent ou de l'annuler si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les frais d'inscription seront remboursés.

Prométhéa se réserve le droit de refuser une inscription aux ateliers-conseils si ceux-ci sont complets.

En cas d'annulation ou de report, par le participant, moins de deux jours avant la date de la journée de formation, Prométhéa se réserve le droit de facturer l'entièreté du prix de l'atelier-conseils TVAC.

Toute annulation ou report devra être confirmé par écrit. Le remplacement par une autre personne, désignée par le participant, est permis.